

AVRY zoom



Cité de l'énergie

Avry
pour un avenir durable

Information communale



Décembre 2019

NO 69



MEMENTO

MEMENTO

MEMENTO



LES ABONNEMENTS GÉNÉRAUX CFF

L'administration communale tient à la disposition de la population 6 abonnements généraux. Les cartes journalières émises pour ces abonnements sont en vente au prix de **Fr. 38.-** par abonnement et par jour. Veuillez vous adresser au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur notre site internet www.avry.ch

HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

Lundi à mercredi	matin de 8 h à 11 h 30 et après-midi de 13 h 30 à 17 h
Jeudi et vendredi	matin de 8 h à 11 h 30 et après-midi fermé
Tél. 026 470 4000	e-mail: commune@avry.ch



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE D'AVRY (BRA)

Mardi	15 h à 18 h
Mercredi	15 h à 19 h 30
Jeudi	15 h à 18 h
Vendredi	15 h à 18 h
Samedi	9 h à 12 h



CALENDRIER DES CONSULTATIONS POUR LE SERVICE DE PUÉRICULTURE

Consultation à Avry-Bourg 2, sur rendez-vous à la demande, et sans rendez-vous le 3^e mardi du mois, de 8 h 30 à 11 h.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 08 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 18 h au 026 347 3883 ou par e-mail à puericulture@croix-rouge-fr.ch



LE CENTRE DE TRI

Horaire d'été (heure d'été)

Mardi	de 8 h 30 à 11 h 30
Jeudi	de 16 h à 19 h
Vendredi	de 16 h à 19 h
Samedi	de 9 h à 12 h
et	de 14 h à 16 h

Horaire d'hiver (heure d'hiver)

de 8 h 30 à 11 h 30
de 16 h à 18 h
de 9 h à 12 h



PERMANENCE JURIDIQUE

Elle a lieu tous les mardis, sans rendez-vous, de 17 h à 19 h à Fribourg, à l'avenue de la Gare 14. Elle permet à chacun d'avoir, pour le prix de Fr. 30.- les 20 minutes, une consultation juridique. <http://www.oaf.ch/fr/permanence>

SOMMAIRE

SOMMAIRE

SOMMAIRE

3 ÉDITORIAL

4 INFORMATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

5 INFORMATIONS COMMUNALES

13 LA VIE DU VILLAGE

18 LA VIE DES ÉCOLES

23 À L'AGENDA

25 INFORMATIONS ET DIVERS

36 LES SOCIÉTÉS LOCALES

Impressum

Tirage: 3 parutions par an à 1000 ex.

Éditeur: Commune d'Avry

Coordination: Administration communale

Tél. 026 470 40 09

Commission d'information: Laurent Dessibourg,
Sylvie Rubattel Vonlanthen, Bernard Roussel,
Mathieu Bongard et Senthikumar Thirunavukarasu (photos)

Secrétariat: Cynthia Equey

Impression: Imprimerie MTL

Pierre de Feu SA



cheminées - poêles - fourneaux - taille de pierre - façades

Route de l'Industrie 16 - 1754 Avry-Rosé
026 470 29 00 - www.pierrefeu.com

J. Schori

Cheminées & Canaux SA

1763 Granges-Paccot / Fribourg Tél. 026 460 55 40 Fax 026 460 55 41

www.schori-cheminees.ch

POELES
CHEMINÉES
CONDUITS DE FUMÉE



Le centre du poêle et de la cheminée
EXPOSITION PERMANENTE + DE 60 MODÈLES EXPOSÉS

*La force
de l'expérience*

vilarel
SA Constructions

Avry-Bourg 8A
Avry-sur-Matran
026 470 44 44
www.vilarel.ch

S&E

Schöpfer
+
Egger SA

1754 Rosé
1712 Tavel

Tél. 026 470 18 57
Tél. 026 494 26 33

- Sanitaire
- Ferblanterie
- Couverture

ÉDITORIAL

EDITORIAL

EDITORIAL

Quand le vent du changement se lève, les uns construisent des murs, les autres des moulins à vent (vieux proverbe chinois).

Nous nous considérons probablement tous comme des gens ouverts au monde, aux nouveautés et aux changements induits par la modernité.

Or si le rythme des changements s'accélère, que les raisons de certaines évolutions nous échappent ou que tout simplement le cours des choses ne nous convient pas, nous nous comportons parfois de manière bien éloignée du citoyen-modèle décrit.

Cet été, un village de la région (et contrairement à la formule utilisée dans de telles situations pour se dédouaner, toute ressemblance avec des personnages ou des situations existantes ou ayant existées n'est pas du tout fortuite et indépendante de la volonté de l'auteur!) a, par exemple, été confronté au départ de plusieurs enseignants de son école primaire. Si certains habitants du village s'en sont étonnés, d'autres n'ont pas hésité à franchir le pas du commérage. Or sur quatre départs, il y avait un départ à la retraite, la fin d'un remplacement et une reconversion professionnelle. Le tout dans une société

qui prône la mobilité professionnelle et où les gens ne restent plus « à vie » à un poste donné. Et ce phénomène est encore accentué dans le domaine de l'école qui vit, suite à l'adoption de la nouvelle loi scolaire cantonale, une véritable révolution avec l'arrivée des responsables d'établissement chargés de la conduite pédagogique, didactique et éducative de l'école. En mettant en œuvre les nouveautés voulues par la loi scolaire révisée, ils sont parfois obligés de bouleverser certaines pratiques. Et ça ne plaît pas forcément à tout le monde...

La liste des exemples de ce type peut être prolongée à l'infini, avec des cas tirés du domaine de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de l'organisation territoriale, de la réglementation sur le traitement des déchets et j'en passe. Nous sommes quasi quotidiennement confrontés à des changements et aux peurs et incertitudes qu'ils provoquent chez nous - soyons de ceux qui savent profiter des opportunités que nous offrent ces changements. Plutôt que des murs, construisons des moulins, c'est plus valorisant et c'est mieux pour le climat!

Marius Achermann, Conseiller communal



INFORMATIONS DU CONSEIL GENERAL

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le mardi 17 décembre 2019 à 19h30 à l'Auberge communale d'Avry.

Sera présenté et discuté en priorité le budget 2020 de notre commune. Les comptes 2019 seront présentés lors de la séance du Conseil général fixée au 19 mai 2020.

Nous vous rappelons que les séances du Conseil général sont publiques.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à assister aux délibérations du Conseil général en n'ayant cependant pas la possibilité de prendre parole.



INFORMATIONS COMMUNALES



Fêtes de fin d'année

L'administration communale sera fermée
du lundi 23 décembre 2019
au vendredi 3 janvier 2020.



L'administration et le Conseil communal d'Avry
vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année!



Ramassage des déchets verts

Le ramassage des déchets verts ne sera plus organisé par la commune selon le nouveau règlement qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Ceux-ci doivent être amenés directement au centre de tri. Il en va de même des sapins de Noël qui ne seront plus ramassés.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter ce règlement sur notre site internet www.avry.ch



COMMUNE D'AVRY

Recevez les communications importantes de la commune encore plus rapidement via email!

Si vous êtes intéressé(e) à recevoir les informations de notre administration dans de courts délais, via email, inscrivez-vous gratuitement au système «News par courriel» en remplissant le coupon ci-dessous et nous le retourner par courriel à commune@avry.ch

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Par un simple email vous pouvez en tout temps vous désinscrire

Les données reçues sont traitées de manière confidentielle et ne seront utilisées que pour informer les personnes inscrites

FABRICATION ET
POSE DE VITRAGES

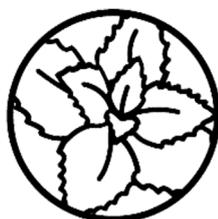
Installations tout-verre
Entre-meubles
Portes
Séparations

Douches
Garde-corps
Barrières en verre
Rénovation

SOFRAVER



Cabinet thérapeutique Soins au Naturel
au service de votre bien-être et de votre santé



SOINS AU
NATUREL

Massages thérapeutiques
Drainage lymphatique manuel selon Vodder
Traitements spécifiques pour la femme enceinte
Traitement de la douleur selon LnB
Reiki

Monika Bineau, thérapeute agréée ASCA

Reçoit sur rendez-vous :

- le jeudi au centre Vitalitis à Avry-Bourg
- le vendredi à Tavel

026 470 05 07 / 079 661 96 16
www.soinsaunaturel.ch
www.schmerztherapie-freiburg.ch

INFORMATIONS COMMUNALES

Les places de jeux ont fait peau neuve

Deux places de jeux répondant aux normes de sécurité ont été aménagées au début de cette année entre la chapelle d'Avry et la halle de gymnastique ainsi qu'entre l'accueil extrascolaire et l'école primaire.

Remplaçant une place de jeux déjà existante, la place de jeux devant la halle de gym comporte désormais une balançoire, un toboggan, une tour de grimpe et plusieurs jeux permettant à nos têtes blondes de se dépenser et de tester leur agilité dans de bonnes conditions de sécurité, notamment grâce à un sol absorbant atténuant les blessures en cas de chute. Une table et deux bancs font également partie de la nouvelle installation afin de permettre aux parents de garder un œil bienveillant sur leur progéniture pendant que celle-ci s'amuse.



La place de jeux devant l'accueil extrascolaire comporte une partie réservée aux « petits » avec un enchevêtrement de poutres appelées « Stégosaurus », une tour avec un toboggan et un jeu à ressort pour quatre enfants. La place des balançoires a fait peau neuve avec une balançoire « nid d'oiseau », une « corde de la jungle » et quatre balançoires classiques.

La place de pétanque a été rénovée ainsi que les gradins. Une table avec des bancs a été posée et pour finir une nouvelle table de ping-pong ronde, choisie par les élèves de l'école primaire a été mise en place à côté de la table de ping-pong rectangulaire.

Ces rénovations font suite à la construction d'une nouvelle place de football à côté de l'école primaire avec deux terrains de jeux.





1700 Fribourg

Rte de Bertigny 17

Tel. 026 429 08 20

Fax 026 429 08 22

SARINA
cuisine+
swiss made

www.sarina-cuisine.ch

300 m² d'exposition

avec plus de 25 agencements de cuisines et salles de bains.

Rte de Fribourg 80
1746 Prez-vers-Noréaz
Tél. 026 401 20 83
Fax 026 401 20 86

Heures d'ouverture
Lu - Je: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 18h00
Ve: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 17h00
Soir et samedi: sur rendez-vous

INFORMATIONS COMMUNALES

Rénovation de l'Auberge

Le plafond entre le galetas et l'appartement du 1^{er} étage a été isolé. Les tuiles du toit ont été remplacées. Deux lucarnes ont été agrandies pour permettre l'utilisation de deux locaux comme bureaux. Un plafond phonique a été réalisé dans la salle à manger pour le confort des clients et surtout celui des locataires de l'appartement juste au-dessus.

Tous les luminaires du café, de la grande salle et de la salle à manger ont été remplacés par des lampes à LED. Une nouvelle sortie de secours a dû être réalisée dans la grande salle. Le carrelage de la grande salle a été changé et toutes les peintures ont subi un rafraîchissement.

À l'extérieur, la façade du bâtiment principale a été nettoyée et les blocs de molasse ont été rénovés. Une isolation a été posée sur les murs de la grande salle. La porte du garage a été remplacée. La rampe d'accès au café a été changée et la terrasse a été surélevée pour être à la même hauteur que l'entrée du bâtiment, pour en faciliter l'accès.

De nombreuses rénovations dans la cuisine et les dépendances ont également été effectuées.



La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h
mercredi 15h – 19h30
samedi 9h – 12h
vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi ?

- plus de **22'000** documents
- **8** documents pour un prêt d'un **mois**
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti – étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année
 - Lecteur occasionnel : 2.- par livre /par mois

Notre site <https://bra.avry.ch/>

Infos – Actualités – Catalogue en ligne...
et la possibilité de :

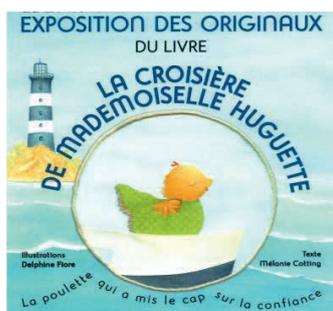
- consulter son compte
- prolonger le délai de prêt
- réserver des livres



Large Vision
Choix de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture

Suivez-nous sur Facebook !

A vos agendas



EXPOSITION **21 NOVEMBRE 2019 – 20 FÉVRIER 2020**

Mercredi 18 décembre de 15h à 18h

Lecture et dédicaces en présence des auteures Delphine Fiore et Mélanie Cotting

Noël 2019

La bibliothèque sera **fermée** du 22 décembre 2019 au 6 janvier 2020

Reprise de l'horaire habituel : mardi 7 janvier 2020

Ne manquez pas !



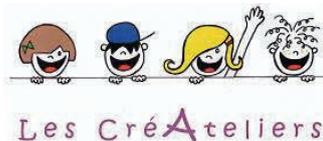
Chaque **1^{er} mercredi** du mois de **14h à 15h** - *sauf vacances scolaires*
Pour tous les enfants dès 4 ans ou pour les plus petits accompagnés d'un adulte

Né pour lire

Chaque **3^{ème} mercredi** du mois de **10h à 11h** - *sauf vacances scolaires*
Pour les tout-petits de 0 à 4 ans avec leurs parents

**L'atelier
PHILO**

Tous les deux mois, le mercredi de **14h à 15h**
Prochaines rencontres : 27 novembre 2019 – 29 janvier 2020
25 mars 2020 – 27 mai 2020
Animées par Mme Eve Jones
Pour les enfants de 8 à 13 ans : gratuit et sans inscription



Le **samedi entre 9h et 11h** : Ateliers créatifs animés par Madame Sarah Genoud
Prochains rendez-vous : 14 décembre 2019 – 15 février 2020
– 25 avril 2020 – 20 juin 2020
Pour les enfants dès 6-7 ans : gratuit et sans inscription

Le Samedi des Bibliothèques : 14 mars 2020 de 9h à 16h
"Même pas peur !"

Pour plus d'infos...

026 470 21 42
biblioavry@bluewin.ch
<http://bra.avry.ch>

CO Sarine-Ouest
Route de Matran 24
1754 Avry-sur-Matran

HOME & PROFESSIONAL ELECTRONICS

<p>Hotel</p> <p>Hotel TV, Salles de conférence Konferenzräume</p>		<p>Museum</p> <p>Expositions Ausstellungen</p>	
<p>Commerce</p> <p>Affichage dynamique Anzeigedisplays</p>		<p>Education</p> <p>Salles de classe et de formation Klassenzimmer Schulungsräume</p>	
<p>Stadium</p> <p>VIP loges Restaurants Bars</p>		<p>Residence</p> <p>Cinéma à domicile Heimkino</p>	

AMADEUS

TV, HiFi, Multimedia, Professional Electronics

1754 AVRY - 1820 MONTREUX - 3800 INTERLAKEN
info@amadeus-ag.ch 026/470 24 20



Une banque pour tous.

www.bcf.ch

Banque Cantonale de Fribourg

simplement ouvert

LA VIE DU VILLAGE LA VIE DU VILLAGE LA VIE DU VILLAGE

Nouveaux tenanciers pour l'Auberge communale à Rosé



Comme évoqué dans la précédente édition d'Avry-zoom, Charly et Mayon Page, les tenanciers de l'auberge d'Avry-Rosé, ont pris à la fin mai une retraite bien méritée après dix-neuf ans d'exploitation de l'Auberge communale.

Durant l'été, l'Auberge a subi une rénovation en profondeur dont vous pouvez lire un descriptif en page 9. Après de nombreux travaux notamment intérieurs et extérieurs ayant nécessité une fermeture de trois mois, elle a réouvert à la fin août et a été inaugurée officiellement le jeudi 17 octobre en présence de nombreux invités.

Les nouveaux tenanciers sont Fabienne et Yvan Meuwly, qui ont un riche parcours en matière de restauration : avant d'arriver à Rosé, ils ont été notamment

tenanciers du Marly Texas durant huit ans à Marly, puis durant dix ans du restaurant des arènes à Avenches.

Rosé n'est pas un territoire inconnu pour les nouveaux tenanciers. Ils connaissent en effet les anciens tenanciers et avaient été informés de leur prochaine retraite. Le fait que l'Auberge d'Avry-Rosé soit une auberge de campagne, le bon contact avec les autorités d'Avry et, cerise sur le gâteau, les belles rénovations effectuées durant la fermeture de trois mois, ont été les déclencheurs de l'envie des époux Meuwly de reprendre l'Auberge communale.

LA VIE DU VILLAGE LA VIE DU VILLAGE LA VIE DU VILLAGE

Le personnel est composé des deux patrons, de trois employés à plein temps et de trois extras. Ouverte tous les jours sauf le lundi, l'Auberge propose une carte qui suit le rythme des saisons de l'année, plusieurs menus à choix pour le repas de midi et des plats à partir de produits locaux du marché. La fréquentation semble bonne pour un début suite à la réouverture car une quarantaine de menus sont servis chaque jour à midi.

Dès lors, lorsque vous passerez à proximité, n'hésitez pas à venir contempler le nouvel intérieur de l'Auberge d'Avry-Rosé tout en dégustant une boisson ou un bon repas.

Nous souhaitons plein succès aux nouveaux tenanciers dans l'exploitation de l'Auberge d'Avry-Rosé et les remercions pour le temps consacré pour la préparation de ce reportage.

MB



LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

L'Abry de septembre à décembre 2019

L'Abry est un lieu où les jeunes peuvent se retrouver, manger, créer, débattre, jouer. On en fait ce qu'on veut, si on le veut. C'est la liberté qu'il manque parfois à l'école et la sécurité d'un lieu connu et que l'on peut s'approprier. C'est beaucoup de jeux dehors comme dedans et plein de découvertes. Les animateurs et animatrices présentes proposent de l'accueil libre pour les jeunes du village. Des activités sont organisées en fonction des envies et des projets des jeunes, que ce soit sur du long terme ou le jour même.



L'objectif est d'offrir un accompagnement aux jeunes avec une diversité de moyens et d'outils, que ce soit en cuisine, en bricolage ou même en activités extérieures. Les diverses idées et techniques sont encouragées et valorisées, souvent en composant avec les moyens du bord mais toujours sous l'égide de la récupération et de l'écologie, et résolument dans le dessein de permettre aux jeunes de s'épanouir.

C'est aussi un lieu d'expression, que ce soit sur l'écologie, la musique, les manières d'être et même pour savoir si on est pour ou contre les brownies. Il est également possible de s'y confier, demander de l'aide, régler ses problèmes et on y rit beaucoup. Cela part parfois dans tous les sens, mais c'est ça qui est génial: tester et comprendre les limites, créer, débattre, jouer, crier, rire. Être pleinement jeune.

Depuis la rentrée scolaire, on a beaucoup cuisiné, que ce soit des goûters sucrés ou des soupers salés. Les savoir-faire et curiosités de chacun sont valorisés, c'est volontiers que tout le monde met la main à la pâte. Parmi nos créations et expériences culinaires, un cake marbré (en battant les blancs d'œufs à la fourchette), de la soupe à la courge, des pizzas, des crêpes bretonnes, un repas d'halloween aux couleurs et à l'aspect inattendu.

On a aussi eu l'opportunité d'aller au centre de tri au début du mois d'octobre, tout en ramassant des déchets sur le chemin, ce qui a permis de mettre en lumière l'importance du tri, comment procéder et comment en parler à son entourage.

D'ici la fin de l'année, une activité de tennis de table, une initiation à la danse contemporaine sont prévues ainsi que de la cuisine, encore, et un grand souper de fête le 21 décembre pour fêter Noël en avance, tous ensemble. Pour le reste, ce sera selon les intérêts du moment!



Horaires d'ouverture

Contacts

Mercredi après-midi de 14h à 17h, ouvert à tous

Marie Graber

Noémie Zandvliet

078 760 75 92

079 53198 90

Vendredi soir de 18h à 22h, dès la 8^{ème} HARMOS

LA VIE DU VILLAGE LA VIE DU VILLAGE LA VIE DU VILLAGE

Ensemble vocal « AU CHŒUR D'AVRY-MATRAN »



Les chœurs le Muguet d'Avry et St-Julien de Matran se sont unis, samedi 19 octobre, lors du concert inaugural de leur nouvel ensemble vocal qui porte un nom rassembleur : « Au Chœur d'Avry-Matran ».

L'aula du CO de Sarine-Ouest, à Avry, avait fait le plein d'auditeurs venus écouter les interprétations de qualité du chœur, placé sous l'experte direction d'Anaëlle Désert. Ils ont aussi apprécié les prestations de la fanfare l'Avenir d'Avry-Matran et les deux pièces musicales interprétées en commun à la fin du concert.

Le programme de fin d'année du nouvel ensemble est le suivant :

- Samedi 7 décembre, participation aux Rendez-vous de la St-Nicolas à Fribourg (programme officiel sur le site <http://www.accroche-choeur.ch/>)
- Mardi 24 décembre: veillée de Noël chantée dès 23h30 à l'Eglise de Matran.

Pour d'autres informations ou envie de chanter « Au Chœur d'Avry-Matran », vous pouvez vous adresser à sa Présidente, Mme Eliane Voisard (079 340 69 38).





ESPACE ELLE & LUI

La beauté & le bien-être
& au féminin masculin

Votre espace de pédicure et esthétique depuis plus de 18 ans

Silvie Bussard | Avry-Bourg 24 | 1754 Avry-sur-Matran
Tél. +41 (0)26 470 04 51 | www.espace-elle-et-lui.ch



Spécialiste Honda
Réparations et entretien toutes marques
Préparation d'expertises
Vente de véhicules neufs et d'occasions

Route de Fribourg 16 · 1754 Avry
Tél. 026 470 19 17 · vonavry@bluewin.ch



André
ROSSIER
Maraîcher
1754 Corjolens

026/470 28 38
079/256 97 82



**Je suis là pour vous
à Avry-sur-Matran**

Cédric Guisolan, Conseiller en assurances et prévoyance
T 026 347 33 10, cedric.guisolan@mobiliere.ch

Agence générale de Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14, Villars-sur-Glâne
1701 Fribourg
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch
mobiliere.ch



LA VIE DES ÉCOLES

Course à la courge 2^{ème} édition

L'année dernière, le conseil des parents a relancé la course de l'école d'Avry, dont la dernière édition avait été organisée par la commission scolaire il y avait plus de 5 ans déjà. Une nouvelle formule a été créée puisque qu'à la course s'est jointe la soupe à la courge du jardin. Cette année, vendredi 11 octobre a eu lieu la 2^{ème} édition.

Quelques jours avant le Jour J, c'est 53 kg de courges qui ont été ramassés dans le jardin de l'école par les élèves de 7H.

Les courges ont été ensuite épluchées, non sans enthousiasme, par les membres du conseil des parents puis découpées avec beaucoup d'application par les classes de 5H, 6H, 7H et 8H.

Une fois les légumes prêts, il ne restait plus qu'à cuire...

De l'autre côté, les préparatifs de la course ont été en partie confiés aux élèves de 8H: dossards, podium, inscription des lignes de départ / arrivée, tout cela avec le sourire et la bonne humeur.

Tout était prêt pour le jour J. Après l'échauffement des 129 coureurs, place à la course!



Cette année, le parcours a retrouvé son sens initial. Le départ était donné devant le nouveau terrain de foot de l'école, il fallait ensuite monter l'Impasse de la Source, emprunter le passage la reliant à la Route du Covy, descendre celle-ci puis tourner à nouveau à droite afin de terminer la course devant le bâtiment de l'école.

Les élèves de 1H ont couru en premier, accompagnés de leurs parents. Ce fut ensuite aux élèves des classes de 2H, 3H et 4H de courir un tour.

Les élèves des classes des 5H, 6H, 7H et 8H ont, quant à eux, couru 2 tours.

La course des parents et des enseignants a clôturé cet après-midi sportif.



LA VIE DES ÉCOLES

Il y a bien eu quelques petites blessures mais au final, on retiendra la bonne humeur, la détermination et la solidarité dont on fait preuve les coureurs.

La remise des prix était ensuite très attendue et s'est déroulée dans un joyeux brouhaha.

Un grand bravo à tous!

Après l'effort, le réconfort.

Vous étiez près de 300 personnes (adultes et enfants) à venir déguster notre soupe.

À voir le retour des bols vides, notre objectif a été atteint!

Le conseil des parents remercie tous les intervenants qui ont aidé à la logistique et à la sécurité, ainsi que les parents volontaires qui ont participé d'une manière ou d'une autre à cette belle journée.

Cette fête a été l'occasion d'une belle mise à l'honneur de notre école par la publication d'un article dans La Liberté.

Pour finir un grand merci à vous, parents et enfants, pour être venus partager ces beaux moments de sportivité et de convivialité.

À l'année prochaine!



Mme Rachel Troillet, Mme Nathalie Pezzano, Mme Bernadette Frossard, Mme Annamaria Colombo Wiget, M. Marius Achermann, conseiller communal, Mme Martine Jaillet, responsable d'établissement, Mme Séverine Maillard Robatel, sans oublier M. Xavier Oberson, enseignant qui prend la photo.

Le Conseil des parents



LA VIE DES ÉCOLES

LA VIE DES ÉCOLES

LA VIE DES ÉCOLES

Prévention des situations d'exclusion au sein de l'école

Cela fait maintenant quatre ans que l'équipe enseignante s'est formée et unit ses forces pour prévenir les situations d'exclusion au sein de l'école. Ce phénomène est présent dans tous les établissements scolaires mais nous y avons voué une attention particulière au sein de l'établissement d'Avry. En effet, chaque cercle scolaire fribourgeois travaille sur un projet d'établissement qui réunit tous les enseignants. À Avry, le choix du corps enseignant s'est porté sur ce sujet important.

Pour devenir meilleur dans ce domaine précis, plusieurs formations ont eu lieu, la première sur le phénomène en lui-même puis au niveau des actions à mener pour agir de manière préventive.

Depuis trois ans, les enfants sont accompagnés pour développer leurs capacités à mettre des mots sur ce qu'ils vivent ensemble, à parler de leurs émotions et à trouver des solutions pour mieux vivre leurs relations avec leurs camarades. Différents outils que nous avons exercés en équipe sont à leur disposition et les enseignants jouent un rôle d'accompagnant tant que les élèves ne sont pas encore autonomes dans leur utilisation.

Dans ce cadre-là, les élèves de 8H jouent un rôle particulier. Encadrée par l'équipe de médiation de l'école primaire de l'Etat de Fribourg et par un groupe d'enseignants volontaires ainsi que de la direction d'école (RE), la première volée des 8H s'est formée aux techniques de médiation afin d'encadrer les plus jeunes pendant la récréation. Dès lors, cette formation est assurée chaque année par nos soins et par les élèves qui passent le relais aux futurs 8H de l'année suivante. A tour de rôle, ils sont quatre par récréation à endosser le fameux gilet sur lequel est écrit «pacificateur». Ils sont un relais envers les plus petits non seulement pour leur permettre de chercher des solutions lors de conflits mais aussi pour lacer des chaussures, ouvrir une collation très bien emballée ou autre petit tracas de la vie. Les adultes qui surveillent

restent les garants de l'ordre lors des récréations pour des conflits plus importants. Après chaque récréation, un membre de l'équipe (enseignant, enseignant spécialisé, RE) prend un moment avec les élèves pour s'assurer que tout s'est bien passé pour eux et pour faire le relais si nécessaire chez les enseignants.

Ce projet que nous avons lancé comme école pilote sera introduit dans d'autres écoles du canton durant l'année scolaire 2019-2020.

Nous avons cherché à mesurer auprès des élèves les résultats des actions menées depuis 3 ans au sein de l'école: en perçoivent-ils les bénéfices? Voici, en bref, nos résultats: nous notons une baisse au sujet des gestes de violence ainsi que dans la perception d'exclusion. Nous mesurons également une augmentation du sentiment de confiance entre élèves. A la question «As-tu vécu une situation difficile l'année passée (menaces, coups, insultes, mises à l'écart)», nous avions il y a 3 ans, 50% de réponses affirmatives et 50% de réponses négatives. Actuellement, 37% des élèves répondent par l'affirmative 63% par la négative. Les pacificateurs, les espaces de parole, les discussions avec les enseignants, les exercices de retour au calme sont cités comme des ressources par les enfants lors de conflits.

Nous sommes tout à fait conscients que ce travail est un travail de longue haleine mais sommes également contents des premiers résultats obtenus.

LA VIE DES ÉCOLES

LA VIE DES ÉCOLES

LA VIE DES ÉCOLES

Je tiens à préciser que toutes ces démarches sont préventives et qu'en cas d'exclusion avérée ou de violence, ce sont d'autres dispositifs qui se mobilisent: intervention de la direction et recours si nécessaire à des services extérieurs.

Pour clore cet article, je partage avec vous ma joie: en accompagnant les élèves lors de ces démarches, j'ai l'occasion d'être témoin de leur magnifique capacité à trouver des solutions pour mieux vivre ensemble. Bien-sûr, ils ne seront pas tous amis, mais ils nous montrent qu'ils sont capables de développer des résolutions de conflits sans pour autant couper définitivement des liens.

*Martine Jaillet, Responsable d'établissement
cercle scolaire Avry-Matran*





STRITT & FORLIN SA

**installations sanitaires
ferblanterie - couverture**

Tél.: 026 470 04 70 - www.strittetforlin.ch

Cours d'accordéon Avry-sur-Matran



Enfants dès 6 ans et adultes

Tous styles, tous niveaux

Possibilité de jouer en groupe : déjà musiciens bienvenus

Marianne Thierrin
079/512.68.49
marianne@garagederose.ch

À L'AGENDA À L'AGENDA À L'AGENDA

La jeunesse, la Commune et l'École d'Avry sont heureux de vous inviter à fêter avec eux le passage en nos terres de



Saint-Nicolas

Vendredi 6 décembre 2019

17h30: Départ du cortège (route de l'Otierdo et impasse des Préalpes).

17h50: Discours de Saint-Nicolas, chants, distribution des biscômes dans l'amphithéâtre.

Thé et vin chaud préparés par la jeunesse.

18h30 contes de la Saint-Nicolas à l'école.

Venez nombreux!

Inauguration de la place de jeux et des aménagements extérieurs du centre scolaire:

Samedi 25 avril 2020

Veillez d'ores et déjà réserver cette date!



Concert des Rois, dimanche 5 janvier

Quatre musiciens professionnels se produiront à la Chapelle d'Avry à 17h: jazz et improvisation.

Galettes des Rois, vin chaud, thé seront servis à la salle multifonctions après le concert.

Soyez tous les bienvenus!



Noël des Aîné-e-s de la commune d'Avry

Dimanche 15 décembre 2019 dès 11h
À l'Auberge communale

Production de la fanfare l'Avenir d'Avry-Matran.

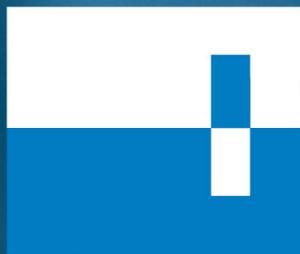


Concert de Noël, flûte à bec

Vendredi 20 décembre 2019
à 18h, Chapelle d'Avry-sur-Matran

La classe de flûte à bec de Mélanie Balmer ainsi que l'ensemble Flûtissime (Conservatoire de Fribourg) joueront diverses pièces de Noël et de musique ancienne.

Un petit après-concert aura lieu ensuite dans le bâtiment de l'ancienne école primaire avec thé à la cannelle et gourmandises offerts par les parents d'élèves.



brodard^{SA}
BÂTIMENT GÉNIE CIVIL

**Un geste
naturel**



Centre Automobile 2000 SA



Garage
Carrosserie
Pare-brise
Achat/vente de voitures

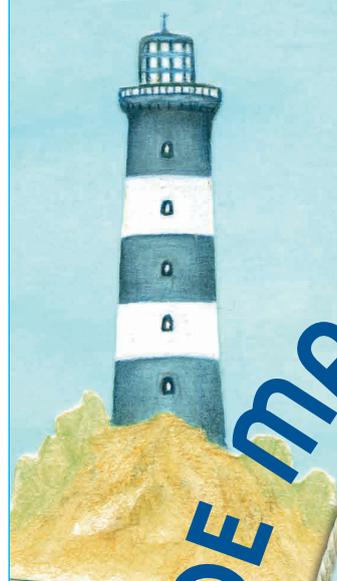
Rte des Murailles 4 - 1754 Avry-sur-Matran
Tél. 026 470 10 29 - Fax 026 470 17 89
info@ca2000.ch - www.ca2000.ch

BIBLIOTHÈQUE D'AVRY

du 21 novembre 2019 au 20 février 2020

EXPOSITION DES ACRYLIQUES

DU LIVRE



LA CROISIÈRE DE MADEMOISELLE HUGUETTE



Illustrations
Delphine
Fiore Gachet

Texte
Mélanie
Cotting

La poulette qui a mis le cap sur la confiance

Séance « Lectures et dédicaces »

mercredi 18 décembre de 15h à 18h, en présence des auteures !


Bibliothèque régionale Avry
bra.avry.ch

Bibliothèque régionale d'Avry:
Route de Matran 24, 1754 Avry-Sur-Matran
mardi, jeudi, vendredi: 15h - 18h
mercredi: 15h - 19h30
samedi: 9h - 12h

www.entreligne.ch

entreligne



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Caisse de compensation
Impasse de la Colline 1, Case postale 176, 1762 Givisiez

Caisse de compensation
Ausgleichskasse

Impasse de la Colline 1
1762 Givisiez

Mémento concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (valable dès le 01.01.2020)

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année 2020, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

1. Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 36'000.--	Fr. 59'000.--
1 enfant à charge	Fr. 57'400.--	Fr. 73'000.--
2 enfants à charge	Fr. 71'400.--	Fr. 87'000.--
3 enfants à charge	Fr. 85'400.--	Fr. 101'000.--
4 enfants à charge	Fr. 99'400.--	Fr. 115'000.--
5 enfants à charge	Fr. 113'400.--	Fr. 129'000.--
6 enfants à charge	Fr. 127'400.--	Fr. 143'000.--

2. Calcul du revenu déterminant

Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALAMal est donné par le revenu annuel net de l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg (code 4.910) de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x - 2 ans), auquel sont ajoutés :

- a) pour le contribuable salarié ou rentier :
 - les primes et cotisations d'assurance (codes 4.110 à 4.140)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
 - les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)
- b) pour le contribuable indépendant :
 - les primes caisse-maladie et accidents (code 4.110)
 - les autres primes et cotisations (code 4.120)
 - le rachat d'années d'assurance (2^{ème} pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.140)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
 - les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)

Exception : N'ont pas droit à une réduction des primes à l'assurance-maladie les personnes ou les familles dont le revenu net (code 4.910) ou la fortune imposable (code 7.910) excèdent 150'000 francs de revenu ou 250'000 francs de fortune, et les personnes faisant l'objet d'une taxation fiscale d'office.

Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les personnes imposées à la source, le revenu déterminant correspond à 80 % du revenu brut soumis à l'impôt, augmenté du vingtième de la fortune imposable de l'année qui précède de deux ans celle pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans).

3. Quand et où faut-il présenter la demande ?

Le formulaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. **La demande de réduction des primes** doit être présentée **au plus tard le 31 août 2020**. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

4. Début du droit à la réduction des primes

Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.

5. Que doit-on joindre à la formule de demande ?

Chaque demande doit être accompagnée des documents suivants :

- pour les personnes assujetties à l'impôt à la source, copie du/des certificat(s) de salaire annuel 2018;
- certificat(s) d'assurance-maladie valable(s) dès le 1er janvier 2020;
- attestation d'études ou copie du contrat d'apprentissage pour les enfants à charge âgés de 19 à 25 ans;

6. Apprentis et étudiants

En principe, les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

7. Sont dispensés de présenter une (nouvelle) demande

- a) Les autres assurés qui étaient déjà bénéficiaires d'une réduction de primes en 2019: leur droit pour l'année 2020 sera examiné d'office par la Caisse cantonale de compensation AVS. Une nouvelle décision leur sera notifiée au début de l'année 2020.
- b) Les personnes qui ont déjà présenté une demande en 2019 et qui n'ont pas encore reçu de décision: leur droit pour 2020 sera également examiné d'office.
- c) Les rentiers AVS/AI qui reçoivent des prestations complémentaires.

Les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS et l'AI perçoivent un montant forfaitaire correspondant au montant de la prime moyenne régionale pour l'assurance obligatoire des soins. Ce montant est versé directement à l'assureur-maladie lequel se charge de créditer l'ayant droit. Le secteur des prestations complémentaires communique automatiquement au secteur de la réduction des primes la liste des personnes bénéficiaires des prestations complémentaires.

8. Quelle sera la réduction des primes ?

Pour 2020, la réduction est calculée en pour-cent de la prime moyenne régionale pour l'assurance obligatoire des soins fixée par le Conseil d'Etat.

Ont droit à une réduction minimale de 1% les assurés qui ont un revenu déterminant de moins de 1.03% inférieur à la limite légale applicable;

Ont droit à une réduction maximale de 65% les assurés qui ont un revenu déterminant de 60.01% ou plus inférieur à la limite légale applicable.

Pour les taux intermédiaires à ceux indiqués ci-dessus, la table complète est consultable sur notre site internet à l'adresse ci-contre : <https://www.caisseavsfr.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/>

Pour les enfants et les jeunes adultes en formation jusqu'à 25 ans, dont les parents font partie du cercle des ayants droit défini à l'article 3 de l'ordonnance du Conseil d'Etat précitée, le taux de la réduction s'élève au minimum à 50% de la prime moyenne régionale.

La réduction ne peut toutefois pas dépasser 100% de la prime nette due par l'assuré pour l'assurance obligatoire des soins.

Exemple : Limite de revenu	CHF 87'000.-- (couple marié + 2 enfants)
Revenu déterminant	CHF 58'000.-- (différence: - 29'000.--)

Le revenu déterminant est de 33.33% (29'000 divisé par 87'000 et multiplié par 100) inférieur à la limite applicable. Par conséquent, les parents ont droit à une réduction de primes de 35.71% et les enfants à une réduction de 50%.

La prime moyenne 2020 est fixée comme il suit :

Pour la région 1 (district de la Sarine): CHF 453.-- par mois pour un adulte, CHF 349.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 107.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.

Pour la région 2 (districts de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère, du Lac, de la Singine et de la Veveyse): CHF 412.-- par mois pour un adulte, CHF 315.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 97.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.

9. Obligation de renseigner

La Caisse cantonale de compensation AVS doit être informée par le requérant ou son représentant légal de toute modification importante de sa situation personnelle.

Doivent en outre être annoncés sans délai :

- un changement de domicile;
- la naissance d'un enfant;
- tout changement d'état civil en produisant une pièce officielle ;
- le partenariat enregistré.

Les montants perçus sans droit doivent être restitués par le bénéficiaire ou ses héritiers.

Changements d'état civil :

Les changements d'état civil qui surviennent au cours de l'année de subventionnement sont pris en considération à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante, sur la base de l'avis de taxation de la prochaine période fiscale correspondante, et sur le dépôt d'une nouvelle demande au moyen du formulaire officiel.

Changements économiques :

Les changements économiques qui surviennent au cours de l'année de subventionnement ne sont pas pris immédiatement en considération. Seul l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans) est déterminant.

10. Décisions

Le droit à une réduction de primes est communiqué au requérant ou à son représentant légal par notification d'une décision formelle avec les moyens de droit.

Le montant de la réduction est versé directement à la caisse-maladie concernée, à charge pour elle de créditer l'ayant droit.

11. Changement de canton

Lorsque des assurés transfèrent leur domicile d'un canton dans un autre, le droit aux réductions des primes existe pour toute la durée de l'année civile selon le droit du canton dans lequel les assurés avaient leur domicile au 1^{er} janvier.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Caisse cantonale de compensation AVS, case postale, 1762 Givisiez.

Hotline Français	026 305 45 00
Hotline Allemand	026 305 45 01
E-Mail	ecasfrrpi@fr.ch
Site internet	www.caisseavsfr.ch/rpi

Ce mémento ne donne qu'un aperçu des dispositions en vigueur. Seul les dispositions légales font foi pour le règlement de cas individuels.



Garage de Rosé

plus de 40 ans au service de l'automobile

www.garagederose.ch

026 470 13 44

info@garagederose.ch

route de Rosé 74, 1754 Rosé

Voitures neuves et d'occasions,
de qualités et garanties

Exposition permanente

Service après vente professionnel

PAUL BIELMANN & FILS S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES ADDUCTIONS D'EAU

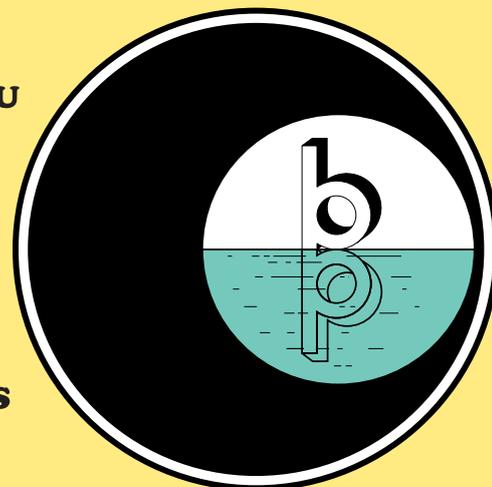
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1956

RESERVOIRS D'EAU

STATIONS DE POMPAGE

CONDUITES D'EPURATION

TRAVAUX SPECIAUX SOUS LES PONTS



TEL. 026 470 14 37

1754 ROSE (FR)

Avry danse!

Restez en forme en vous amusant avec nous.

Samba: Lundi de 18.30h-19.30h

Zumba: Vendredi de 18.30h-19.20h

Nouveau! Latin Dance Fit: Mardi de 9.30h-10.20h

Cours pour débutants, ouvert à tous les âges

Cours d'essai gratuit le 3 septembre!

Prix: Fr. 130.- pour 10x, valable 6 mois

Infos et inscriptions: Sylvie Minelli 076 349 04 10

SOYEZ MOINS SEUL

AIDE AU PROCHES

Réseau privé par une professionnelle diplômée

+41 76 284 23 94

- Soulager les tâches quotidiennes jour/nuite
- Démences, trisomie ou mobilité réduite
- Maladies diverses et présence à domicile après hospitalisation
- Soins de bases - Rappel des médicaments et repas

Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis,
avec nos **Chambres d'hôtes**,
nous vous offrons un hébergement de proximité

et aussi des cours avec moniteur/trice ou en individuel

Aquabike - Aquagym
Chez AquaSoins

Bassin avec nage à contre-courant,
buses, eau à 31 °

Lucien & Dominique Haller Sobritz
Route de Chénens 2 - 1742 Autigny / Tél. 079.308.27.29 - 026.477.07.26
www.aux-4-elements.ch accueil@aux-4-elements.ch



Vitrierie - Glaserei
RÉPARATION - MIROIR

Werner Wyss

Tél. 026 424 88 65
Fax 026 424 88 66
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a
1753 Matran
wernerwyss@gmail.com

Carole Sciboz
Thérapeute

Impasse des Agges 15
1754 Avry-sur-Matran

+41 79 302 11 33
info@carolesciboz.ch

www.carolesciboz.ch

 **SELF-REPAIR**
LAMBIEL

Rien ne se jette, tout se récupère

ATELIER DE REPARATION - DU PETIT ET DU GROS
ELECTROMENAGER

Olivier Lambiel
Réparateur en électroménager

+41(79) 784 42 20
olivier.lambiel@self-repair-lambiel.ch

Self-Repair Lambiel
Place de la Gare 2
1744 Chénens

www.self-repair-lambiel.ch

 **CHC** Sàrl
ÉLECTRICITÉ
TÉLÉMATIQUE

Chavillaz Christian

Télématicien, Contrôleur
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58
F: +41 26 534 09 85
Natel: 078 711 86 96

info@chcelectricite.ch
www.chcelectricite.ch

Câblage informatique
Courant faible, Sécurité
Paratonnerre, Contrôle
Dépannage

BUREAU D'ARCHITECTURE
ANDRE VONLANTHEN SA

AVRY-BOURG 11 - CP 75
1754 AVRY-SUR-MATRAN

Tél. 026 470 20 66

Fax 026 470 20 68

office@vonlanthen-architectes.ch

FFR - Fédération Fribourgeoise des Retraités

La Fédération Fribourgeoise des Retraités compte environ 7'200 membres, répartis dans 7 sections de districts, 8 associations de retraités membres collectifs (St-Paul, Cardinal, Etat de Fribourg par exemple) dont **668 membres pour notre seule section SARINE** (184 couples et 300 membres individuels). Notre Fédération est reconnue par le Conseil d'Etat en qualité de partenaire et de porte-parole des retraités du canton.

Nos buts :

- ° Définir et promouvoir une politique sociale favorable
- ° Encourager la participation des retraités à des activités bénévoles, socialement utiles
- ° Développement des services médico-sociaux tels que l'aide et les soins à domicile
- ° Réalisation d'appartements sécurisés avec encadrement médico-social
- ° Les dispositions de fin de vie et les soins palliatifs sont des thèmes qui nous occupent

Vie de la section :

Le côté amical n'est pas négligé et nous proposons chaque année à nos membres les loisirs suivants :

- ° Un repas convivial avec animation
- ° Une sortie au printemps et une sortie en automne
- ° Un match aux cartes et un après-midi récréatif avec loto



Sortie Grimel - Furka 2017

Adhésion :

- ° Si vous disposez d'internet, veuillez consulter le site de la Fédération sur www.ffr-frv.ch, cliquer sur "section Sarine", et contacter-nous
- ° Dans le cas contraire, vous pouvez contacter :
 - > Serge Vonlanthen, caissier, 026 / 446 43 47
 - > Jean-Paul Repond, contrôle des membres, 026 / 322 10 34
- ° Nous vous adresserons la demande d'adhésion ainsi que les documents relatifs aux activités de la section.
- ° La cotisation annuelle est modeste. Elle se monte à Fr. 20,00 pour un membre individuel et à Fr. 30,00 pour un couple.

Avec nos meilleures salutations et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

**FFR - Fédération Fribourgeoise des Retraités
Section Sarine**



Les tas de branches, ce n'est pas du «chenit»!

Que se passe-t-il dans nos forêts? Faudrait-il mieux les nettoyer? Et les cheveux de glace, vous connaissez?

Le visage de nos forêts change. Tempêtes, sécheresse, ravageurs mettent les arbres à rude épreuve et exigent une exploitation adaptée aux circonstances, parfois intensive. On peut voir, ci-et-là, des opérations de bûcheronnage se poursuivre depuis le printemps. Leurs traces ne passent pas inaperçues, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie le long des chemins. Et puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres. Faudrait-il et vaudrait-il mieux nettoyer la forêt?

Tout le monde n'apprécie pas de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre ou comme le résultat d'un travail négligé. Or, ces branches sont intentionnellement laissées au sol ou grossièrement entassées. Elles offrent en effet le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons. En outre, ces amas restituent peu à peu de précieux éléments fertilisants à la terre, grâce à la décomposition des feuilles puis du bois par les microorganismes. En outre, les branches contribuent à protéger le sol du vent, des intempéries et d'une pression excessive. On les utilise aussi pour protéger les couloirs de débardages, les «layons» comme les appellent les bûcherons, où circulent les engins forestiers.

Plus de branches à terre, plus d'oiseaux dans les airs

Plus de 40 pourcents – 25'000 bien comptées – des espèces animales et végétales présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt. Les oiseaux profitent aussi d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20 pourcents depuis 1990. Par contre, scolytes et autres bostryches ne peuvent se multiplier dans les branchages; leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire. Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes.



Plus de 40% de nos plantes et animaux indigènes trouvent leur habitat en forêt. Les tas de branches sont particulièrement bénéfiques à cet égard.

Dessin: Silvan Wegmann

A propos d'observation: en hiver peuvent apparaître de curieuses formations sur des branches mortes, des cheveux de glace. Regardez autour de vous lorsque vous irez en forêt par des températures légèrement en dessous de zéro! Peut-être en verrez-vous de ces étranges filaments qui rappellent la barbe-à-papa. Vous trouverez l'explication de ce phénomène de la nature, avec des illustrations et bien d'autres informations sur l'univers forestier, sur le site internet de ForêtSuisse www.foretsuisse.ch.



Communiqué de presse

OCTOBRE ROSE 2019

1 Tulipe pour la VIE

402 Communes solidaires et fleuries

Le Mont-Pèlerin, 2 septembre 2019 ; *En octobre 2019, mois international consacré à la sensibilisation au cancer du sein, 402 communes dans toute la Suisse se mobilisent pour planter des centaines de milliers de bulbes de vie. Et ce, en participant à campagne 1 Tulipe pour la VIE orchestrée par L'aiMant Rose. Parcs, massifs et plates-bandes de nos villes et villages vibreront de tulipes roses et blanches au printemps prochain 2020. Le but de cette action inédite est de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches tout en sensibilisant la population à cette problématique.*

En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. 1 femme sur 8 en est victime. et ses bénévoles s'engagent au quotidien à travers diverses actions fédératrices.

Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à la renaissance, à la vitalité de la nature et au cycle de la vie. **La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.**

402 communes, soit 40% de la population en Suisse et la majorité des chefs-lieux, planteront en Octobre Rose des tulipes dans un espace à forte visibilité. La proportion d'**1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches** sera respectée. Elle symbolise la proportion de femmes hélas touchées par le cancer du sein.

Les communes participantes affichent ainsi un signal fort de soutien aux victimes du cancer du sein et à leurs proches. Elles souhaitent leur transmettre courage et confiance. Elles leur montrent qu'ils ne sont pas seuls dans cette lutte quotidienne.

Les habitants seront interpellés par cette floraison originale illustrée d'un panneau explicatif. Leurs pensées iront vers toutes ces héroïnes et leurs proches qui combattent le cancer du sein au quotidien. Cette participation massive des communes permet également de lever peu à peu les tabous encore présents autour de cette maladie. Ces compositions éveilleront les consciences.

Que le bouquet uniforme ainsi offert par 402 communes suisses nous aide à construire le monde capable de résister à ce terrible fléau.

« Cette campagne nous permet de faire germer ensemble le plus bel hymne d'amour à nos mères, nos filles, nos soeurs. La naissance de la fleur à partir d'un bulbe mis en terre est promesse de vie née du travail des jardiniers. » Myriam Lejeune, Présidente de L'aiMant Rose

« L'aiMant Rose œuvre de façon symbolique à l'éclosion de la vie, de la vie des fleurs comme de la vie des femmes en Suisse. 1 Tulipe pour la VIE met à l'honneur les « Roses » qui se battent chaque jour. »
Caroline Thieulin, Vice-Présidente de L'aiMant Rose

Contact Presse: Myriam Lejeune; info@laimantrose.ch; 079 912 95 88

Galerie photos Floraison 2019: <https://laimantrose.ch/galerie/index.php?/category/8>

Téléchargement 2 affiches HD: <https://we.tl/t-U4o867sZPe> (lien expire le 11 septembre)

Lien T-shirt L'aiMant Rose: <https://shop.laimantrose.ch/fr/t-shirt/1-t-shirt-laimant-rose.html>

L'aiMant Rose, Chemin de la Cherminche 9, 1801 Le Mont-Pèlerin





les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Guin, Tavel et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Dépistage du cancer Fribourg

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch



PEPS Fribourg – Prévention et promotion de la santé

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 10 – info@peps.ch – www.peps-fr.ch

05.09.2019

**ENCORE PLUS
PROCHE DE
MOI...**



**... à partir
du 15 décembre 2019**
Nouvel horaire sur tpf.ch

tpf.ch

tpf
●●●

SOCIÉTÉS LOCALES

Société	nom + adresse	téléphone
Amicale des sapeurs-pompiers	Robin Schwab 1763 Granges-Paccot	079 292 4214
Au chœur d'Avry-Matran	Eliane Voisard Route de la Maison Neuve 23, 1753 Matran	079 4014524
Club Athlétique de Rosé	Floriane Ducotterd Ch. de Rosière 5, 1772 Grolley	079 934 6690
Club de Tennis de Table	Olivier Scherly La Fin d'Amont 5, 1756 Onnens	026 4701804
F.C. Piamont	Vincent Stulz Imp. du Lavau 7, 1772 Ponthaux	079 240 4656
F.S.G. Gym-Dames	Denise Sapin Impasse des Agges 23, 1754 Avry-sur-Matran	079 2799165
Gymnastique des Aînés	Maria Yerly Route Maison Neuve 6, 1753 Matran	026 4020908
B.C.A. Badminton Multi-sports	Michael Pillonel Impasse de la Forêt 6, 1782 Lossy	078 6181759
Soc. de Musique l'Avenir	Christian Mauron En Plan 8, 1733 Treyvaux	026 4131509
Soc. de Tir Air Comprimé	André Claude Cotting Rte de l'Otierdo 37, 1754 Avry-sur-Matran	026 4700280
Les amis du Petit-Calibre	Fabien Broillet Rte du Niremout 57, 1623 Semsales	079 2096940
Soc. de Tir 300 m	Hubert Biemann Route du Levant 19, 1726 Farvagny	026 4114420
Fit-Bike	Pascal Brodard Route du Centre 82, 1741 Cottens	079 5772900
Unihockey	Christine Egger Impasse des Agges 7, 1754 Avry-sur-Matran	079 4575890
Société Jeunesse	Ghislain Favre Rte de Rosé 43, 1754 Avry-sur-Matran	079 4715685

Sur notre site internet: www.avry.ch retrouvez sous la rubrique memento les horaires et les lieux d'activités que proposent les sociétés locales (culturels, sportives et de loisirs).



Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne
+41 (0)26 401 13 13 | imprimerie@mtlsa.ch | www.mtlsa.ch



ENVIE DE FAIRE PLAISIR ?
OFFREZ UNE
CARTE CADEAU
AVRY CENTRE !



**Carte
cadeau**

avrycentre
tout... pour tous!

PLUS D'INFOS SUR
WWW.AVRYCENTRE.CH

avrycentre
tout... pour tous!